

 *L'union du peuple  
pour rétablir la démocratie*

# DOSSIER DE PRESSE

## SOMMAIRE

<b>1. FICHE D'IDENTITÉ DE L'UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. L'UNION DU PEUPLE POUR RÉTABLIR LA DÉMOCRATIE .....</b>	<b>4</b>
L'analyse de la situation de la France : la « construction européenne » est le problème, pas la solution .....	4
L'UPR est un parti du XXIe siècle, conscient de ce qui se passe réellement en France et dans le monde.....	4
Des analyses précises qui bouleversent les idées reçues .....	4
Le « Frexit », une sortie immédiate de l'Union européenne .....	5
Un programme de redressement national .....	6
<b>3. LA PÉDAGOGIE AU CŒUR DU DISCOURS DE L'UPR.....</b>	<b>8</b>
Une vision pragmatique : des chiffres, des faits, des preuves.....	8
Des conférences explicatives .....	9
<b>4. LE PARTI LE PLUS DYNAMIQUE DE FRANCE .....</b>	<b>10</b>
+ 3 500 adhérents en 2018 après un doublement de nos effectifs en 2017 .....	10
Internet : fer de lance du parti.....	11
<b>5. NI DE DROITE, NI DE GAUCHE : UN RASSEMBLEMENT .....</b>	<b>12</b>
La Charte fondatrice de l'UPR.....	12
Des Français appartenant à toutes les sensibilités politiques .....	12
Le ministère de l'Intérieur classe les candidats de l'UPR en « divers ».....	13
<b>6. FRANÇOIS ASSELINEAU : LE PRÉSIDENT FONDATEUR.....</b>	<b>14</b>
<b>7. RÉSULTATS ÉLECTORAUX.....</b>	<b>16</b>

Contact presse : [presse@upr.fr](mailto:presse@upr.fr)

# 1. FICHE D'IDENTITÉ DE L'UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

---

## Création

François Asselineau fonde l'Union populaire républicaine (UPR) le 25 mars 2007, jour du 50<sup>e</sup> anniversaire de la signature du traité de Rome.

## Objectifs

L'UPR a pour objectifs de rendre à la France son indépendance et aux Français leur démocratie en faisant sortir unilatéralement la France de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN.

## Ligne politique

L'UPR rassemble les Français au-dessus du clivage gauche droite. Ce rassemblement provisoire est rendu possible par le refus de prendre position sur les sujets clivants et sociétaux. Le ministère de l'Intérieur a d'ailleurs systématiquement classé les candidats de l'UPR aux élections dans la catégorie « divers », c'est-à-dire ni à gauche ni à droite.

## Nombre d'adhérents

L'UPR est le seul parti politique français à rendre public – et en temps réel – le nombre exact de ses adhérents. L'UPR compte 33 077 adhérents au 31 décembre 2018.

## Devise

« L'union du peuple pour rétablir la démocratie »

## Logo

Le rameau d'olivier a été gravé sur les pièces en Francs par Oscar Roty en 1897. Nous en avons fait le logo de l'UPR pour symboliser notre volonté de redonner à la France sa monnaie nationale, sans laquelle il n'y a pas de changement d'orientations économiques et sociales possible, donc pas de démocratie réelle. Le rameau d'olivier est en outre un magnifique symbole de longévité, de prospérité et de paix, ce qui caractérise également très bien les valeurs de l'UPR.

## Présence à l'élection présidentielle de 2017

François Asselineau a rassemblé 587 parrainages, qui ont été validés par le Conseil constitutionnel, en vue de sa présentation à l'élection présidentielle de 2017. Au premier tour, le 23 avril 2017, il a rassemblé 332 547 suffrages, soit 0,92% des suffrages exprimés. Ce résultat a été obtenu dans des conditions d'extrême inégalité puisque François Asselineau, systématiquement présenté d'emblée au public comme un « petit candidat », n'a bénéficié que de 1% du temps de parole sur les grands médias audiovisuels (calculs CSA) tandis qu'Emmanuel Macron, tout aussi systématiquement présenté au public comme le probable futur président, a bénéficié de 28% de ce même temps de parole. Une telle disparité de traitement - qui était strictement interdite par la loi pour les élections présidentielles au début de la Ve République - ne se retrouve dans aucune autre grande démocratie occidentale.



## 2. L'UNION DU PEUPLE POUR RÉTABLIR LA DÉMOCRATIE

---

### L'analyse de la situation de la France : la « construction européenne » est le problème, pas la solution

L'UPR se distingue de tous les mouvements politiques existants sur deux points essentiels :

- d'une part sur l'analyse de la situation de la France ;
- d'autre part sur les moyens de sortir notre pays de la grave crise politique, économique, sociale et morale dans laquelle il ne cesse de s'enfoncer.

Si elle n'est certes pas la cause unique de tous les problèmes de notre pays, la « construction européenne » n'en est pas moins leur cause principale. Loin d'être leur solution comme les Français sont sommés de le croire depuis plus de soixante ans, la « construction européenne » en est au contraire l'origine. Car elle place les Français sous une **tutelle étrangère**, inavouable et inavouée, **qui vide de sens leurs choix démocratiques**, verrouille indûment leur avenir, fixe arbitrairement le champ de leurs intérêts, et les plonge indéfiniment et sans raison dans le mépris d'eux-mêmes et une certaine forme de désespoir.

### L'UPR est un parti du XXI<sup>e</sup> siècle, conscient de ce qui se passe réellement en France et dans le monde

Par la **diversité** d'origine, d'âge, de formation, et de profession de ses responsables et de ses militants, **l'UPR n'est pas un parti d'ignorants ou de nostalgiques**. C'est au contraire un parti né au XXI<sup>e</sup> siècle, tout à fait à l'aise avec les technologies de son temps, extrêmement attentif à ce qui se passe ailleurs dans le monde, parfaitement conscient de la complexité des problèmes internationaux, du poids des contraintes économiques, de l'évolution générale du monde et des mentalités, ainsi que de la tradition pluriséculaire d'ouverture et de rayonnement de notre pays.

La plupart des partis politiques développent l'idée selon laquelle les problèmes de la France viendraient du retard pris dans l'adoption de « réformes indispensables », retard lui-même dû à la lenteur des Français à accepter de se mettre au diapason des autres pays du monde. Mais cette **culpabilisation lancinante de nos concitoyens** est entretenue sans que, justement, ces mouvements politiques ne mènent une étude sérieuse, exhaustive, et sans a priori idéologique, sur les raisons véritables qui expliquent les succès et les échecs des autres pays du monde. Très différente est l'approche de l'UPR, qui fonde ses analyses sur une étude minutieuse et sans complaisance de ce qui se fait ailleurs sur la planète – et pas seulement dans quelques pays d'Europe ou aux États-Unis.

### Des analyses précises qui bouleversent les idées reçues

L'UPR est par exemple le seul parti politique français :

- à noter que **le processus de construction d'un ensemble politique continental**, doté d'un gouvernement supranational comme l'est la Commission européenne, **n'est imité nulle part ailleurs dans le monde**, où triomphe tout au contraire le principe d'État-nation ;
- à relever qu'il n'existe, au vu de toutes les statistiques mondiales disponibles, **aucune corrélation entre la taille d'un État et le niveau de vie de sa population** ; mais qu'il semble, en revanche, en exister une entre le patriotisme et la croissance économique ;
- à souligner que les **entreprises en Europe** nouent de plus en plus fréquemment des **alliances**

- avec d'autres entreprises à travers le monde**, notamment en Asie, pour mieux concurrencer des entreprises d'autres pays européens. Cette tendance lourde de la vie des affaires prouve l'entière fausseté de l'argument qui prétend que la construction européenne serait une nécessité économique et industrielle et qu'elle nous permettrait de bâtir des « champions européens » ;
- à expliquer aux Français que **l'idée même d'une « Union européenne » est impossible à faire fonctionner de façon satisfaisante** parce qu'il est impossible de trouver des accords mutuellement bénéfiques (en matière agricole, économique, industrielle, environnementale, de protection des frontières, de protection sociale, etc.), entre 28 gouvernements d'États aux intérêts incompatibles, et entre 28 peuples que tant de choses séparent ;
  - à expliquer aux Français que l'article 48 du Traité sur l'Union européenne (TUE) exigeant **l'unanimité des États membres pour modifier les traités en vigueur**, toute profonde réorientation de la « construction européenne » dans un sens favorable aux intérêts des Français, et donc au détriment des 27 autres intérêts nationaux, n'arrivera jamais ;
  - à clarifier minutieusement le **circuit des prises de décision** au sein des instances communautaires, la marginalisation de la France, et le poids considérable qu'y jouent les **relais d'influence américaine** ;
  - à informer nos concitoyens du **coût net, de plus en plus considérable, qu'occasionne la construction européenne** sur l'économie et les finances publiques françaises ;
  - à révéler que bien des pays du monde, à commencer par le Japon et les États-Unis, ne respectent nullement les critères de Maastricht que l'on nous présente pourtant comme un impératif de bonne gestion économique et financière.

Très lucide sur les problèmes économiques et sociaux, l'UPR fait bien entendu sienne l'exigence de compétitivité et de dynamisme industriel, scientifique et commercial, comme elle fait également sienne la légitime détermination des Français à garder leur système social et leur conception de la vie en société. Mais l'UPR affirme qu'**aucun des problèmes graves que connaît la France ne peut être durablement résolu si la politique menée ne recueille pas l'assentiment clair et massif des Français**. Or un tel assentiment ne peut pas être obtenu de nos concitoyens si le pouvoir qui s'exerce réellement sur eux n'émane pas d'une volonté librement consentie de la nation, dans le cadre de choix authentiquement démocratiques. Car **on ne peut pas diriger longtemps la France contre son peuple**.

## **Le « Frexit », une sortie immédiate de l'Union européenne**

L'objectif premier de l'UPR est donc de rendre aux Français leur démocratie ce qui implique la sortie unilatérale de la France de l'Union européenne et de l'euro : **le « Frexit »**. Le seul moyen d'y parvenir en respectant le droit international est de mettre en œuvre l'article 50 du TUE. C'est cet article que la Grande-Bretagne a invoqué le 29 mars 2017 pour mettre en œuvre le « Brexit » qui sera effectif au plus tard le 29 mars 2019 à 23h GMT.

### **Article 50 du traité sur l'Union européenne**

- 1. Tout État membre peut décider, conformément à ses règles constitutionnelles, de se retirer de l'Union.*
- 2. L'État membre qui décide de se retirer notifie son intention au Conseil européen. À la lumière des orientations du Conseil européen, l'Union négocie et conclut avec cet État un accord fixant les modalités de son retrait, en tenant compte du cadre de ses relations futures avec l'Union.*

Toute tentative, par ailleurs, de **désobéir aux traités européens** sans sortie légale de l'Union européenne, comme le propose, entre autres, France insoumise, **reviendrait à piétiner le droit** des traités et la Constitution française, fâcherait la France avec ses partenaires qui, probablement, la déféreraient devant les juridictions internationales compétentes.

De même, **l'UPR rejette toutes les promesses d'« autre Europe », parfaitement irréalistes**, faites par l'ensemble des autres partis politiques depuis le traité de Rome. Toute modification substantielle des traités requiert, en effet, l'unanimité des 28 États membres dont, en pratique, les intérêts divergent en permanence dans tous les domaines.

Afin de rendre aux Français leur indépendance nationale en matière diplomatique et militaire, l'UPR a également pour objectif de **faire sortir la France unilatéralement de l'OTAN**. L'UPR souligne à cet égard que l'article 42 du TUE place indûment la défense de l'Union européenne sous la tutelle de l'OTAN. L'UPR dénonce en particulier l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord qui retire à la France la maîtrise de sa politique étrangère et lui fait courir le risque d'être entraînée dans des conflits de grande ampleur.

#### **Article 42 du traité sur l'Union européenne**

*La politique de l'Union [...] n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres, elle respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains États membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre.*

#### **Article 5 du traité de l'Atlantique Nord**

*Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité de la région dans l'Atlantique Nord.*

## **Un programme de redressement national**

Le programme de gouvernement de l'UPR s'inspire étroitement de celui élaboré par le **Conseil national de la Résistance**. Il a été dévoilé pour la première fois le samedi 3 décembre 2011 à Nogent-sur-Marne, alors que François Asselineau recherchait les parrainages pour se présenter à l'élection présidentielle de 2012. Il a ensuite été complété puis à nouveau présenté le 14 mars 2017 à La Plaine Saint Denis, par François Asselineau. Ce programme comporte des réformes constitutionnelles de grande ampleur. Au-delà de la sortie unilatérale de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN, l'UPR propose des mesures de première importance pour le redressement de la France, qui garantiront la protection de la souveraineté populaire et de l'indépendance nationale, moraliseront la vie publique, protégeront les libertés fondamentales, relanceront les services publics, défendront les acquis sociaux, assureront la justice sociale, protégeront l'industrie et l'agriculture françaises, garantiront l'indépendance des médias, etc.

## Voici, parmi d'autres, quelques points- clés de notre programme

- Rétablir un contrôle des flux de capitaux, de marchandises, de services et de personnes, afin de lutter contre le chômage et de réduire les effets d'une concurrence déloyale sur l'économie française.
- Lutter contre la dette en réattribuant à la Banque de France ses prérogatives régaliennes de financement de l'État et des collectivités locales.
- Redonner la parole au peuple en instaurant le référendum d'initiative populaire, en instaurant le vote blanc de plein effet et en lançant trois grands débats qui se clôtureront par des référendums, respectivement sur la dette, l'énergie et l'immigration.
- Réformer, dépolitiser et professionnaliser le Conseil Constitutionnel en un Tribunal Constitutionnel avec des magistrats chargés de faire appliquer la Constitution française.
- Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement, des consommateurs et des agriculteurs.
- Adapter les modes de transport, les conditions de production industrielle et agricole ainsi que l'activité de production d'énergie à l'impératif de préserver l'environnement.
- Réformer le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en lui donnant des pouvoirs effectifs pour faire respecter la pluralité et la représentativité des opinions.
- Interdire la privatisation - et renationaliser le cas échéant - les grands services publics : EDF, GDF, La Poste, TF1, TDF, réseaux d'adduction d'eau, réseaux d'autoroute.
- Inscire la Sécurité Sociale pour tous et le principe de la retraite par répartition dans la Constitution.
- Réévaluer substantiellement le SMIC afin de redonner du pouvoir d'achat aux Français.
- Rétablir les libertés publiques, notamment en restaurant le principe fondamental du secret des correspondances et des télécommunications.
- Créer un Service public d'information et de la culture (SPIC) afin de garantir l'indépendance des médias publics et d'assurer une juste représentativité de tous les courants d'opinion.
- Lancer un vaste plan de construction de logements sociaux.
- Assurer une retraite correcte à tous pour assurer une fin de vie décente à tous nos aînés.
- Redonner toute sa place à l'outre-mer français.
- Donner à l'ensemble des pays de la Francophonie un véritable rôle politique mondial.

### 3. LA PÉDAGOGIE AU CŒUR DU DISCOURS DE L'UPR

---

L'UPR s'adresse à l'intelligence des Français et estime que chaque citoyen est en droit d'accéder à des informations neutres et vérifiables pour qu'il se forme sa propre opinion. L'UPR a adopté depuis sa fondation une **démarche d'éducation populaire** qui passe par la mise à disposition d'informations sourcées et incontestables sur son site Internet et par la tenue de conférences dans toute la France, et même à l'étranger auprès de nos concitoyens expatriés.

#### Une vision pragmatique : des chiffres, des faits, des preuves

Ce travail de recherche et d'analyse distingue l'UPR de tous les autres mouvements politiques qui ne produisent plus de réflexion originale et indépendante sur l'avenir de la France considérant que la « construction européenne » est l'horizon indépassable de l'avenir.

À titre d'exemple, l'UPR est le seul parti politique à expliquer que l'article 63 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) empêche les dirigeants français de lutter efficacement contre les délocalisations. Cet article gravé dans le marbre des traités européens interdit toute restriction aux échanges de capitaux, ce qui autorise les entreprises à quitter le territoire français pour aller produire ailleurs. Cet article, ajouté à la libre circulation des marchandises et à l'euro, qui est une monnaie inadaptée à notre compétitivité extérieure, sont les principales causes de la désindustrialisation de la France et du chômage de masse.

#### **Article 63 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne**

*Toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les États membres et entre les États membres et les pays tiers sont interdites.*

L'UPR explique également comment l'envol de l'endettement public est directement lié à l'interdiction faite à la Banque de France par l'article 123 du TFUE de financer l'État et les collectivités locales qui sont, par conséquent, obligés d'emprunter auprès de créanciers privés, menaçant la souveraineté budgétaire du pays.

#### **Article 123 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne**

*Il est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées « banques centrales nationales », d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres ; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite.*

L'UPR explique encore que la « construction européenne » loin d'être un projet français à l'origine est une entreprise géopolitique de domestication du Vieux continent par les États-Unis d'Amérique déployée dans le cadre de la Guerre froide au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

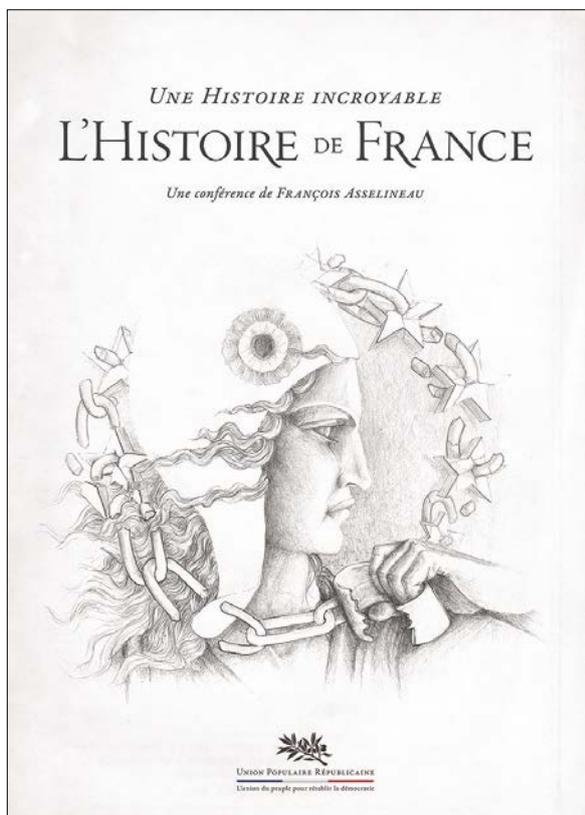
**Extrait de la traduction de l'article d'Ambrose Evans-Pritchard du Daily Telegraph du 19 septembre 2000**

« Des documents déclassifiés du gouvernement américain montrent que la communauté du renseignement des États-Unis a mené une campagne dans les années 1950 et 1960 pour favoriser l'unification de l'Europe. Celle-ci finança et dirigea le Mouvement fédéraliste européen »

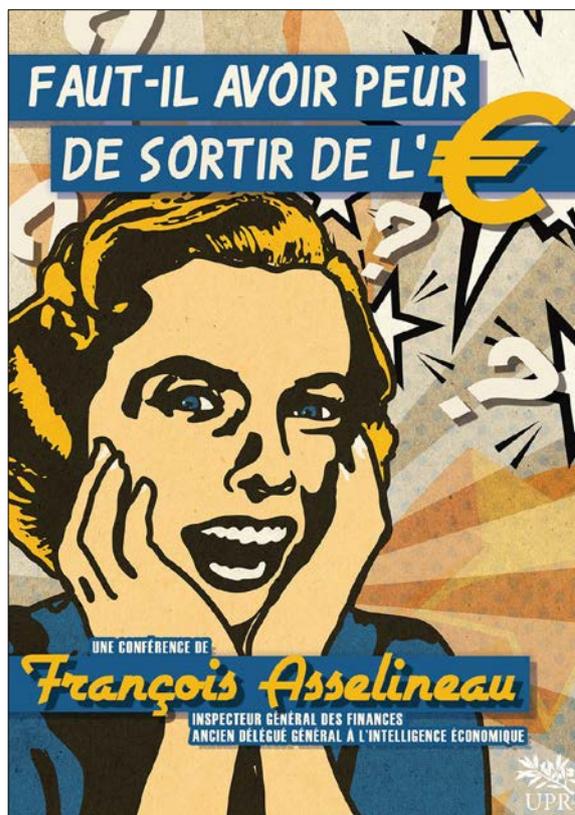
### Des conférences explicatives

François Asselineau mais aussi Vincent Brousseau, responsable national en charge des questions monétaires, et Charles-Henri Gallois, responsable national en charge de l'économie, tiennent des **conférences publiques** pour diffuser les analyses du mouvement. Ces exposés reposant sur des éléments audiovisuels abordent des thématiques aussi variées que l'euro, l'origine, le fonctionnement et le coût de l'Union européenne, les raisons des blocages entre États membres, l'histoire de France ou encore le non-respect de la Constitution française par le monde politique français. Il existe actuellement 19 conférences différentes. Chaque intervention rassemble en moyenne entre 150 et 400 personnes.

**DE MARS 2007 A DECEMBRE 2018, FRANÇOIS ASSELINEAU  
AURA DONNE ENVIRON 550 CONFÉRENCES.**



La conférence sur l'histoire de France est l'une des premières conférences créées par François Asselineau. Elle rencontre un grand succès avec 3 heures d'explications détaillées.



Cette conférence explicative démontre en quoi une sortie de l'euro s'avère indispensable pour l'économie française. Elle s'appuie sur des données chiffrées et l'opinion de grands économistes tels que Joseph Stiglitz 9 ou Paul Krugman.

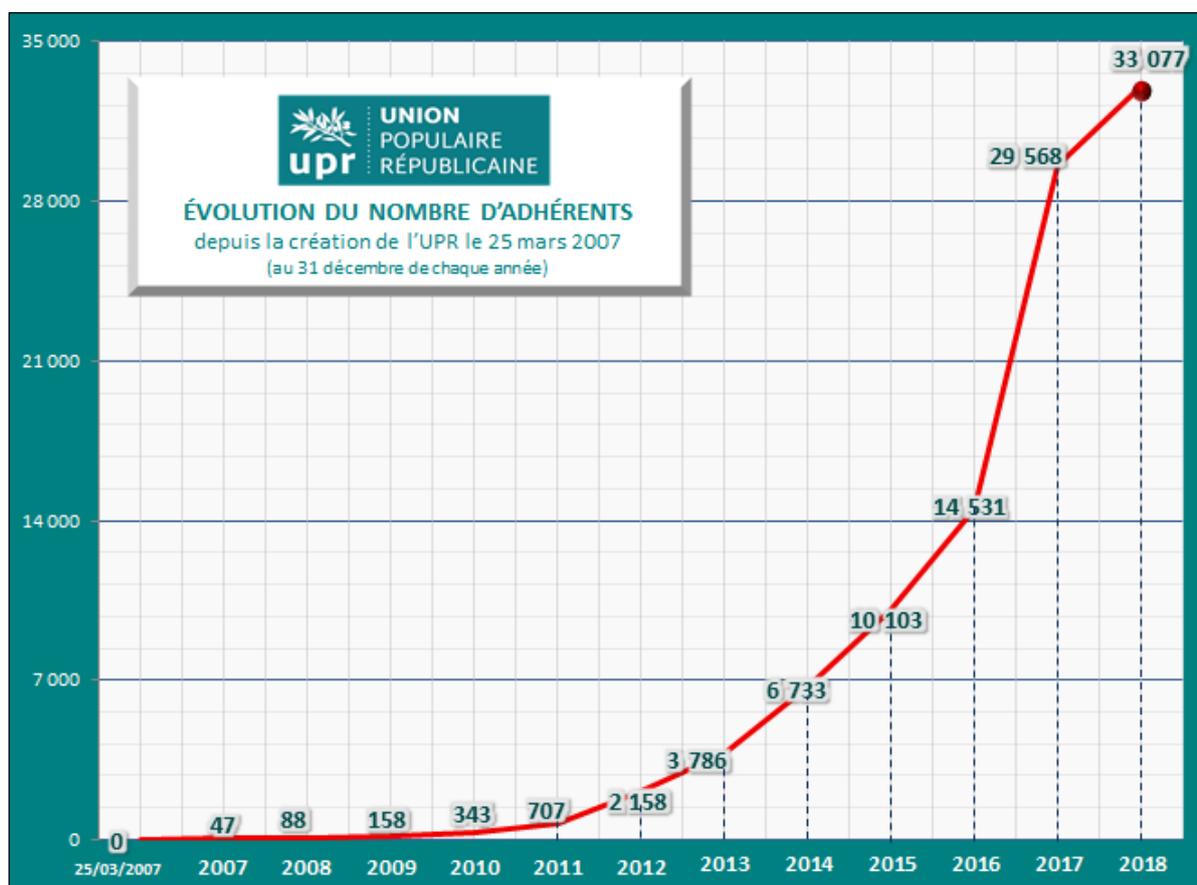
## 4. LE PARTI LE PLUS DYNAMIQUE DE FRANCE

### + 3 500 adhérents en 2018 après un doublement de nos effectifs en 2017

En 2018, l'UPR est passée de 29 568 adhérents à 33 077, soit une progression de 3 509 adhérents. **L'UPR est, par son effectif, la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> force politique française.** En outre, elle compte bien plus d'adhérents que des partis politiques nettement plus médiatisés qu'elle, comme DLF, EELV, le NPA, FO, le PRG ou encore l'UDI et le MoDem. L'UPR publie le nombre exact de ses adhérents en temps réel sur son site Internet, chiffre vérifiable par huissier.

L'année 2017 avait été exceptionnelle en raison de la participation de François Asselineau à l'élection présidentielle. Cette année-là, le nombre d'adhérents de l'UPR avait été multiplié par plus de 2, passant de 14 531 à 29 568 adhérents. En un an, l'UPR avait donc rassemblé plus d'adhérents qu'en 9 ans et 9 mois.

Les forces militantes de l'UPR, nombreuses et réparties sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger, lui ont permis de conduire plusieurs campagnes d'affichage très visibles et d'être massivement présente aux élections régionales de décembre 2015 et aux élections législatives de juin 2017. Lors des élections régionales, l'UPR a été capable de présenter 1 971 candidats, dans l'ensemble des 12 régions métropolitaines continentales ainsi que sur l'île de la Réunion, ce que seulement une petite poignée de partis ont pu imiter en France. Lors des élections législatives, l'UPR a été le parti politique français qui a présenté le plus de candidats, couvrant 574 des 577 circonscriptions. L'UPR a aussi été le seul parti politique de dimension nationale à présenter, sous ses propres couleurs, une liste aux élections de Polynésie en avril 2018.



**L'UPR A DEPASSÉ LES 30 000 ADHÉRENTS LE 9 FÉVRIER 2018**



## 5. NI DE DROITE, NI DE GAUCHE : UN RASSEMBLEMENT

L'UPR rassemble des Français venus de tous les horizons sociaux, professionnels, religieux, ethniques, et de toutes sensibilités politiques.

### La Charte fondatrice de l'UPR

Les adhérents de l'UPR sont liés par la **Charte fondatrice** du mouvement adoptée le 15 mars 2007 et qui **n'a jamais varié** depuis. Ce document de référence précise les orientations politiques du mouvement et la logique de rassemblement qui l'anime. Tous les adhérents sont tenus de la respecter.

Conformément à cette Charte, l'UPR refuse de s'exprimer sur les sujets clivants et sociétaux qui dissimulent les véritables enjeux et divisent inutilement les Français. L'UPR ne s'exprime pas, par exemple, sur le mariage pour tous, l'euthanasie, l'avortement, etc. En agissant ainsi, l'UPR refuse de s'inscrire dans le traditionnel clivage gauche droite qu'elle estime vidé de sa substance tant que les dirigeants français n'ont pas recouvré les moyens de mener leur propre politique, de façon indépendante.

#### Extrait de la Charte

*Les adhérents de l'UPR admettent comme un principe essentiel que l'UPR n'est pas le lieu où les questions accessoires doivent être abordées, sauf lorsqu'il s'agit de démontrer l'impuissance des instances nationales. Ils veillent ainsi à ne pas introduire au sein du mouvement de motifs de division aussi nuisibles que sans objet.*

### Des Français appartenant à toutes les sensibilités politiques

La moyenne d'âge des adhérents est de 46 ans et 85 % d'entre eux n'ont jamais adhéré à un parti politique auparavant.



**Vincent BROUSSEAU**  
ENS | Docteur en mathématiques | Docteur en économie | ancien économiste à la Banque Centrale Européenne (BCE)



**Karine COMAS**  
Responsable de laboratoire

L'UPR est présente sur les cinq continents et compte 6,3 % d'adhérents situés hors du territoire français alors que la moyenne nationale est de 2 %.

Le mouvement compte dans ses rangs des experts et des chercheurs travaillant sur l'économie, la monnaie, la géopolitique, les relations internationales, la défense, le numérique, etc.

## Le ministère de l'Intérieur classe les candidats de l'UPR en « divers »

La cellule politique du **ministère de l'Intérieur** a officiellement classé les candidats de l'UPR en « DIV », c'est à dire en « **divers** », non seulement aux élections européennes de 2014, mais également lors des élections départementales et régionales auxquelles l'UPR s'est présentée en 2015, et lors des élections législatives de juin 2017 et, de façon générale, à toutes les élections législatives partielles. Le ministère de l'Intérieur, après étude approfondie de notre programme, de nos idées et en prenant en compte notre objectif principal de faire sortir la France unilatéralement de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN, a donc bel et bien reconnu que les propositions de l'UPR ne sont en elles-mêmes **ni de gauche, ni de droite**.

D'après nos sondages internes, il semble qu'une légère majorité de nos adhérents soient de sensibilité de gauche, y compris communiste, mais qu'une large minorité soit de sensibilité libérale ou gaulliste, ou chrétien social, ou écologiste. L'UPR compte également un nombre significatif de Français d'origine immigrée et recense trois fois plus de Français expatriés que la moyenne nationale, répartis dans 113 États du monde : c'est la preuve que nos analyses parlent à nos compatriotes expatriés qui, depuis l'étranger, constatent la disparition de la France.

## 33 077 adhérents (au 31 décembre 2018)



**dont 25 % d'adhérentes**

(le pourcentage de femmes est encore faible mais il ne cesse d'augmenter)



**répartis dans 113 pays du monde**



**85 % d'entre eux adhèrent à un parti pour la 1<sup>ère</sup> fois**

## 6. FRANÇOIS ASSELINEAU : LE PRÉSIDENT FONDATEUR

---

**François Asselineau est inspecteur général des finances et président de l'Union populaire républicaine. Il a travaillé dans plusieurs cabinets ministériels et a été délégué général à l'Intelligence économique.**

### Conseiller aux affaires internationales

En 1985, François Asselineau est reçu à l'École nationale d'administration et sort deuxième de la voie d'administration économique (Promotion Léonard de Vinci). Il choisit le grand corps de l'Inspection générale des finances. Il est chargé de mission auprès du président du Crédit national puis chef du bureau Asie-Océanie à Bercy, avant d'être appelé, en 1993, comme conseiller pour les affaires internationales au cabinet de Gérard Longuet, ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur du gouvernement Balladur.



### Directeur de cabinet ministériel

En juin 1995, il devient directeur du cabinet de Françoise de Panafieu, ministre du Tourisme, puis chargé de mission au cabinet d'Hervé de Charette, ministre des Affaires, où il est en charge de l'Asie, de l'Océanie, de l'Amérique latine et des questions économiques. À ce titre, il prépare les voyages du président de la République et du ministre des affaires étrangères, notamment en Chine, au Japon, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. Il s'entretient avec de nombreux dirigeants de la planète, depuis le pape Jean-Paul II jusqu'à l'empereur du Japon, et de Nelson Mandela aux chefs d'État brésilien, argentin, saoudien, chinois (Jiang Zemin, Li Peng), vietnamien, indonésien, etc.

### Délégué général à l'Intelligence économique

Après la dissolution de l'Assemblée nationale en 1997, il rejoint l'Inspection des finances. Il se rapproche de Charles Pasqua lorsque celui-ci décide, en janvier 1999, de présenter une liste aux élections européennes de juin pour protester contre la ratification sans référendum du traité d'Amsterdam. Quelques mois plus tard, François Asselineau devient directeur chargé des affaires économiques et internationales au Conseil général des Hauts-de-Seine, présidé par Charles Pasqua, puis il devient son directeur de cabinet de 2000 à 2004.

### Élu conseiller de Paris en mars 2001

François Asselineau adhère pour la première fois à un parti, le Rassemblement pour la France (RPF) en 2001. Il devient membre du bureau national, directeur des études et porte-parole. François Asselineau est alors élu conseiller de Paris en mars 2001 sur une liste qu'il conduisait dans le 19<sup>e</sup> arrondissement (15,8 % des voix au second tour, en triangulaire contre le candidat socialiste et contre le candidat RPR-UDF). Le 25 mars 2007, jour du 50<sup>e</sup> anniversaire du traité de Rome, il décide de créer l'Union populaire républicaine dont l'objectif essentiel est de faire sortir la France de l'Union européenne, sereinement, démocratiquement et conformément au droit international.

## Quatre questions à François Asselineau

### ➤ **L'UPR est-elle prête à faire alliance avec d'autres partis ?**

Oui, mais sous plusieurs conditions. La première est d'accepter l'idée qu'il faille hiérarchiser les priorités en refusant tout débat clivant sur les sujets sociétaux. La deuxième est de refuser d'entrer dans le jeu de la droite contre la gauche, et réciproquement. La troisième est d'accepter une sortie unilatérale de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN sans aucune ambiguïté.

### ➤ **Pourquoi l'UPR ne souhaite-elle pas s'exprimer sur les sujets de société ? Les Français y sont pourtant sensibles...**

Je ne nie pas l'importance des sujets sociétaux. Mais comment voulez-vous rassembler les Français si vous prenez position sur des sujets qui, par nature, les divisent ? Nous pensons que la situation est trop grave pour cela. Notre objectif est de rassembler provisoirement les Français pour qu'ils renouent avec leur démocratie. Une fois que cet objectif sera atteint, les Français auront tout loisir de s'écharper sur les sujets qui leur tiennent à cœur. Ils pourront même décider d'une politique de droite ou de gauche !

### ➤ **Vous souhaitez faire sortir la France de l'Union européenne. Vos idées sont-elles proches de celles du RN (ex-Front national) ?**

Votre question illustre les trucages médiatiques dont sont victimes les Français. Premièrement, le RN (ex-FN) comme France insoumise et bien d'autres, ne proposent pas de sortir de l'Union européenne. Ils la critiquent, proposent « une autre Europe », et agitent parfois l'idée de désobéir aux traités, de les renégocier ou de procéder à un référendum sans qu'on sache bien sur quoi et à quelles conditions. Je mets au défi quiconque de me montrer un document où Mme Le Pen exprimerait explicitement sa volonté de sortir de l'Union européenne de façon unilatérale. Je vous souhaite bon courage, car, comme je ne cesse de le répéter, l'ex-FN ne le propose pas. Deuxièmement, vous remarquerez que certains membres de l'ex-FN ont une fâcheuse tendance à stigmatiser des populations ou des religions en tenant des propos outranciers. De notre côté, nous refusons toute stigmatisation. Lorsque vous avez compris cela, vous comprenez le rôle du RN ex-FN dans la vie politique française : faire croire qu'être patriote et vouloir défendre la France implique de détester les autres et leurs différences. À l'UPR, nous chérissons la France comme nous chérissons toutes les autres cultures du monde.

### ➤ **Vous dites que les Français ne sont plus en démocratie. Mais ne sont-ils pas libres de voter ? Ne sont-ils pas libres de s'exprimer ?**

Les Français ne votent presque plus. Toutes les études montrent que l'abstention gagne du terrain année après année. Les Français ne se rendent plus aux urnes parce qu'ils comprennent que leurs élus n'ont plus les moyens de changer les choses. Sommes-nous en démocratie si l'acte de voter ne permet plus de choisir ? Quant à la liberté d'expression, on voit bien qu'il est de plus en plus difficile d'exprimer des idées autres que celles promues par les européistes. En réalité, nous assistons à la mise en place d'un système de plus en plus autoritaire sous couvert de démocratie. Nous vivons une période historique où les tenants du système, financiers et européistes en tête, souhaitent conserver leur pouvoir à tout prix, au risque de déclencher une explosion sociale sur le continent européen.

## 7. RÉSULTATS ÉLECTORAUX

---

### Élections législatives partielles depuis le 11 juin 2017

- Présence électorale :  
Candidats présentés avec leur suppléant dans 8 circonscriptions où ont eu lieu des élections législatives partielles depuis le 11 juin 2017
- Score obtenu : moyenne de 1,0% des suffrages exprimés sur l'ensemble de ces circonscriptions
- Détail par circonscription (en % des suffrages exprimés) :
  - 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Essonne (vote du 18 novembre 2018) : 182 voix, soit 1,4%
  - 7<sup>ème</sup> circonscription de la Réunion (vote du 23 septembre 2018) : 158 voix, soit 0,7%
  - 4<sup>ème</sup> circonscription du Loiret (vote du 18 mars 2018) : 177 voix, soit 0,8%
  - 1<sup>ère</sup> circonscription de Mayotte (vote du 18 mars 2018) : 189 voix, soit 1,8%
  - 8<sup>ème</sup> circonscription de Haute-Garonne (vote du 11 mars 2018) : 297 voix, soit 1,1%
  - 2<sup>ème</sup> circonscription de Guyane (vote du 4 mars 2018) : 104 voix, soit 0,8%
  - 1<sup>ère</sup> circonscription du Territoire de Belfort (vote du 28 janvier 2018) : 99 voix, soit 0,7%
  - 1<sup>ère</sup> circonscription du Val-d'Oise (vote du 28 janvier 2018) : 169 voix, soit 1,0%

### Élections territoriales de Polynésie française (premier tour, 22 avril 2018)

- Présence électorale :  
Liste « Dignité Bonheur » composée de 74 candidats, sous les couleurs de l'UPR
- Score obtenu : 1 423 voix, soit 1,2% des suffrages exprimés

### Élections législatives (premier tour, 11 juin 2017)

- Présence électorale :  
Candidats présentés avec leur suppléant dans 574 circonscriptions sur 577
- Score obtenu : 148 734 voix, soit 0,7% des suffrages exprimés

### Élection présidentielle (premier tour, 23 avril 2017)

- Candidature :  
François Asselineau, bénéficiant de 587 parrainages validés par le Conseil constitutionnel
- Score obtenu : 332 547 voix, soit 0,9% des suffrages exprimés

### Élections régionales (premier tour, 6 décembre 2015)

- Nombre de listes présentées par l'UPR au premier tour :  
13 listes (couvrant les 12 régions métropolitaines continentales ainsi que l'île de la Réunion), représentant 1 971 candidats
- Score obtenu : 189 336 voix, soit 0,9% des suffrages exprimés au plan national

### Détail par région

Région	Nombre de voix	% des exprimés
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	12 765	1,5%
PAYS DE LA LOIRE	16 022	1,3%
ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE	19 171	1,1%
ÎLE-DE-FRANCE	29 755	0,9%
NORMANDIE	10 641	0,9%
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES	19 050	0,9%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	8 835	0,9%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	21 723	0,9%
BRETAGNE	10 412	0,9%
LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES	14 601	0,7%
NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE	14 345	0,6%
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	10 752	0,6%
LA RÉUNION	1 264	0,5%
<b>TOTAL</b>	<b>189 336</b>	<b>0,9%</b>

### Élection législative partielle dans la 3e circonscription de l'Aveyron (premier tour, 6 septembre 2015)

- Score obtenu : 444 voix, soit 1,9% des suffrages exprimés

### Élections départementales (premier tour, 22 mars 2015)

- Présence électorale de l'UPR au premier tour :  
14 cantons sur 2 060
- Score obtenu : moyenne de 1,6% des suffrages exprimés dans les 14 cantons

#### Détail par canton

3,2% des suffrages dans le canton de GRANDVILLARS (Territoire de Belfort)  
2,2% des suffrages dans le canton de SAINT-HERBLAIN-1 (Loire-Atlantique)  
2,0% des suffrages dans le canton de SAINT-DIÉ-1 (Vosges)  
2,0% des suffrages dans le canton de CENON (Gironde)  
1,8% des suffrages dans le canton de JOUÉ-LES-TOURS (Indre-et-Loire)  
1,8% des suffrages dans le canton de BETHONCOURT (Doubs)  
1,6% des suffrages dans le canton d'ERSTEIN (Bas-Rhin).  
1,4% des suffrages dans le canton de MARSEILLE-11 (Bouches-du-Rhône)  
1,4% des suffrages dans le canton de CAEN-3 (Calvados)  
1,3% des suffrages dans le canton de SARCELLES (Val-d'Oise)  
1,3% des suffrages dans le canton de MONTEUX (Vaucluse)  
1,1% des suffrages dans le canton de NÎMES-1 (Gard)  
1,0% des suffrages dans le canton de SOLLIÈS-PONT (Var)  
0,8% des suffrages dans le canton de NICE-9 (Alpes-Maritimes)

## Élections européennes (25 mai 2014)

- Nombre de listes présentées par l'UPR :  
8 listes couvrant l'ensemble des 8 circonscriptions interrégionales du scrutin
- Score obtenu : 76 907 voix, soit 0,4% des suffrages exprimés au plan national

<b>Circonscription</b>	<b>Nombre de voix</b>	<b>% des exprimés</b>
OUTRE-MER	2 793	1,0%
ÎLE-DE-FRANCE	17 864	0,6%
NORD-OUEST	11 517	0,4%
SUD-EST	13 865	0,4%
OUEST	9 712	0,4%
EST	8 377	0,3%
MASSIF CENTRAL-CENTRE	4 731	0,3%
SUD-OUEST	8 048	0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>76 907</b>	<b>0,4%</b>

## Élection législative partielle dans la 3e circonscription du Lot-et-Garonne (premier tour, 16 juin 2013)

- Score obtenu : 189 voix, soit 0,6% des suffrages exprimés

UNION POPULAIRE REPUBLICAINE  
26 rue Basfroï - 75 011 Paris

[www.upr.fr](http://www.upr.fr)

<https://www.youtube.com/user/UPRdiffusion>

<https://www.facebook.com/upr.francoisasselineau>

[https://twitter.com/UPR\\_Asselineau](https://twitter.com/UPR_Asselineau)